

L'Écho de Torcé



N°15 - 1^{er} trimestre 2022

SOMMAIRE

- 3-4 Édito
- 5 État-civil
- 5à11 Infos pratiques
- 12à14 Infos communales
- 15 Nouveau à Torcé
- 16 Les échos du conseil
- 17à19 Vie associative
- 19 Vie paroissiale

COMITÉ DE RÉDACTION :

Yannick Fouet,
Gaëtan Huline,
Nathalie Lebreton,
Dominique Perette,
Séverine Renaux,
Bernadette Reucheron
et Jean-Marie Quétier.

CONCEPTION ET IMPRESSION :

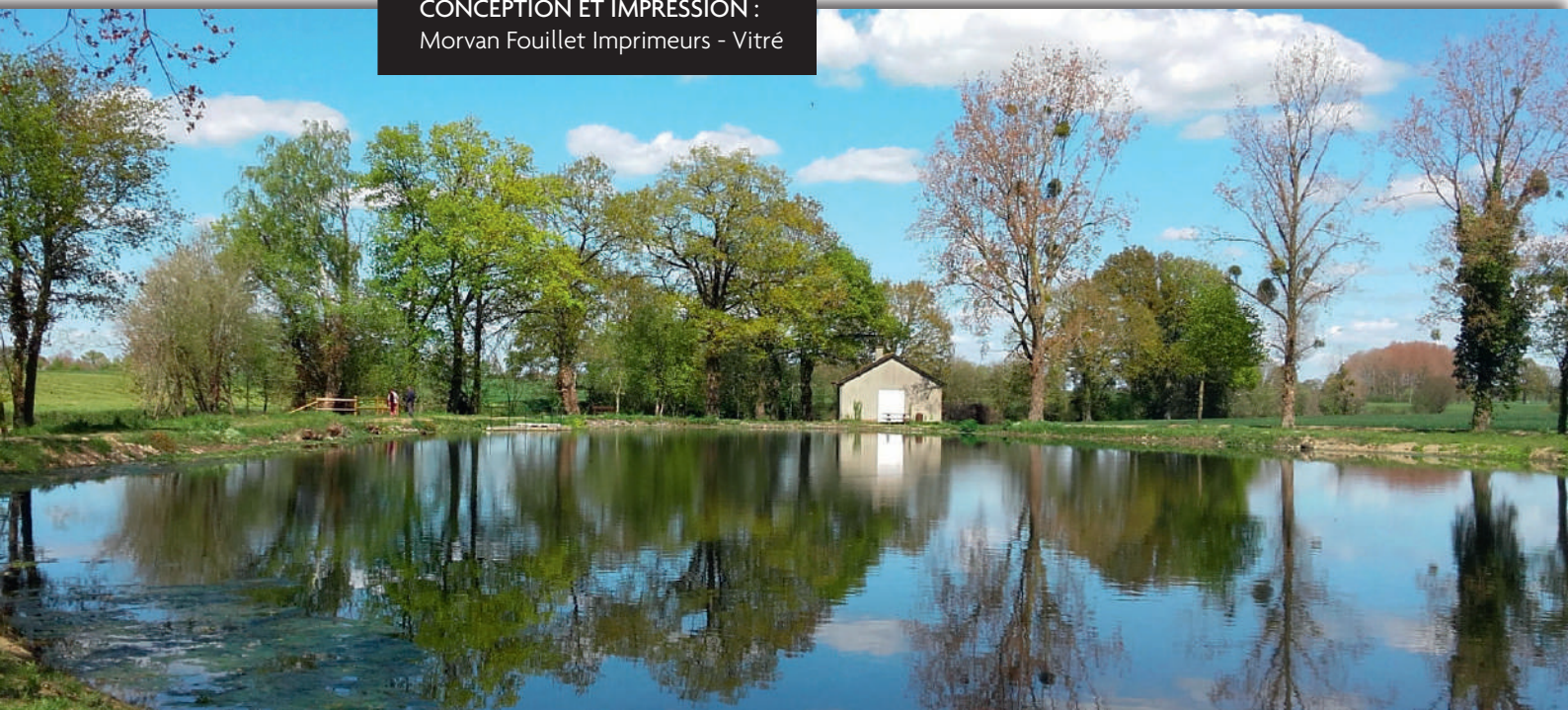
Morvan Fouillet Imprimeurs - Vitré

Horaires d'ouverture mairie

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Tel : 02 99 49 56 08

Email : mairie@torce.fr





Torcéennes et Torcéens,

Les années se suivent et sur le point sanitaire elles se ressemblent ! Espérons que le bout du tunnel soit enfin tout proche ! Il y a un an nous attendions le vaccin avec impatience et nous en sommes aujourd'hui à la troisième dose. Sans polémique aucune « Où en serions-nous si le vaccin n'avait pas été mis à la disposition des populations ? »

L'optimiste doit être de mise et j'associe les élus et les agents municipaux qui continuent de mettre toute leur énergie dans l'élaboration des projets qui doivent néanmoins voir le jour.

Je suis conscient que beaucoup d'entre vous vivent mal cette période de restriction et attendent de retrouver une vie sociale et conviviale, mais la patience reste indispensable et la vie continue. Comme l'année dernière, la cérémonie des vœux est malheureusement annulée mais nous réfléchissons à une autre forme de manifestations qui pourrait nous réunir dès que possible.

Pour autant l'équipe municipale continue de travailler sur différents chantiers et projets.

Jardins du presbytère : Les 5 logements locatifs ont été attribués, la partie paysagère et sécurisation du plan d'eau est en cours. Suivra la réhabilitation de l'ancien presbytère en deux logements locatifs ainsi que la création d'un nouveau local infirmières. Le dernier volet de l'aménagement de ce site concernera l'installation de la bibliothèque dans l'ancienne grange, avec, encore au stade de la réflexion, une salle intergénérationnelle et un gîte.

Cela peut paraître long, mais les démarches administratives et les tensions actuelles rencontrées par le secteur du bâtiment ne nous facilitent pas la chose. Soyons patients et le résultat final sera, je l'espère, à la hauteur de nos ambitions pour le bien de tous.

Eglise : Les travaux de la deuxième phase sur les murs intérieurs viennent de se terminer avec encore quelques finitions qui seront réalisées

dès que possible. Merci aux bénévoles, élus et agents pour leur implication dans ce projet.

Cimetière : Les allées en enrobé apportent un confort en termes d'accessibilité et d'entretien. Pour ce qui est des sapins, il devenait nécessaire d'en abattre car certains étaient atteints par des champignons qui les faisaient crever et menaçaient de chuter sur les tombes. Merci à toutes et à tous de conserver ce lieu propre et d'entretenir si vous le pouvez, les abords de vos concessions, faisant ainsi gagner du temps aux agents communaux et bénévoles qui ne peuvent plus recourir aux produits phytosanitaires.

Station d'épuration : Une plateforme de stockage pour le service technique est en cours de réalisation et des broyages pourront être envisagés sur des créneaux bien précis. De l'éco pâturage avec des moutons sera également mis en place sur ce site.

Lotissements : Le Pré Clos se termine avec la dernière tranche et ses aménagements qui vont suivre. Les voiries seront ensuite rétrocédées à la commune ainsi que l'entretien des espaces communs. Pour le lotissement privé de la Motte, le permis d'aménagé vient d'être déposé et la procédure, menée par le cabinet Viabilis, suit son cours. Des informations vous seront données au fil de l'avancement du dossier.

Travaux de voiries : L'entretien des voiries reste une priorité afin de maîtriser les gros travaux onéreux. Curage, enrobés, gravillonnage etc., seront toujours à l'ordre du jour. Les différentes voies sont identifiées et priorisées selon leur état de dégradation. Une étude est en cours pour la remise en état des trottoirs de la rue des Doves.

RD 106 : Des travaux de rénovation sur le réseau d'eau potable vont commencer et seront suivis par la réfection de la route de Vergéal avec la sécurisation et aménagement des trottoirs.



Centre de loisirs : la fréquentation de l'espace enfants ne cesse d'augmenter et nous sommes dans l'obligation d'agrandir l'actuel bâtiment avec une pièce supplémentaire de 80m². Nous profiterons de ces travaux pour installer une pompe à chaleur réversible afin d'améliorer le confort de notre maison de l'enfance.

Local de stockage salle des sports : Comme beaucoup peuvent le constater, le local actuel est arrivé à saturation en terme de place et il nous faut réfléchir à en reconstruire un autre. Ce projet sera étudié en commission municipale à laquelle seront associées les associations afin de l'optimiser au maximum dans son utilisation.

Bâtiment parascolaire : Après l'achat de matériel pour l'espace restauration et l'aménagement de placards dans la salle, nous étudions la rénovation énergétique et des travaux de peintures intérieures ainsi que l'entretien des sanitaires seront réalisés.

Adressage : La finalisation de la procédure aura lieu dans les prochaines semaines et vous serez prochainement conviés à une réunion de restitution commentée par les agents de La Poste qui ont suivi le sujet. Cette démarche constituera à terme un véritable confort pour les services de secours et livreurs qui sont continuellement confrontés à des problèmes d'adresse sur les différents GPS ou autres outils de localisation, principalement en campagne.

Château des Tesnières : De nouveaux propriétaires sud-africains ont racheté le château en juillet dernier. Mme Chantel DARTNALL, élue plusieurs fois meilleure cheffe en Afrique du sud et ailleurs a décidé de poser ses valises en France et en particulier en Bretagne afin de revisiter la cuisine bretonne

et de faire découvrir ses talents culinaires. Un projet de grande envergure est programmé sur plusieurs années avant l'ouverture d'un restaurant gastronomique haut de gamme à l'horizon 2025. Cette arrivée est pour nous et la région une opportunité inattendue tant en termes de restauration mais aussi pour l'image touristique de la commune. Son intention est de travailler avec les producteurs et artisans locaux et de mettre en lumière le site des Tesnières en y accueillant notamment une galerie d'art.

Divers : D'autres projets sont bien-sûr discutés lors des différentes commissions et sont mis à l'ordre du jour selon la priorité du moment.

Vous pouvez vous rendre compte que les projets ne manquent pas et que nous respectons notre programme de campagne tout en conservant un œil attentif sur le budget.

Notre commune doit rester attractive et nous devons veiller à ne pas devenir une commune « dortoir » : citoyens, associations, artisans et commerces locaux (que nous devons soutenir),... avons tous un rôle à jouer pour pérenniser le dynamisme de notre commune. Sans oublier notre école et nos jeunes qui sont le poumon du territoire.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et sachez que le conseil et moi-même sommes attentifs à ce que notre commune continue de mettre en avant son identité et reste attractive et dynamique.

Que cette nouvelle année vous apporte l'espoir de retrouver une vie plus sereine avec des objectifs pour toutes et tous.

Yannick FOUET, maire de Torcé

Chères lectrices, chers lecteurs, pour différentes raisons liées à une fin d'année très perturbée par le contexte actuel, nous avons dû décaler la sortie de notre Écho. Nous remercions les associations de leur investissement dans cette revue et nous espérons que vous prendrez plaisir à parcourir ces pages fraîchement remodelées.

État-civil



Etat civil cumulé

Naissances : 16

Mariages : 2

Décès : 3

Etat civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2022

Naissances : 1

Mariages : 0

Décès : 0

Saxa BOUTEMY née le 24/11/2021 - La Corbinais

Alya ALTUNAY née le 12/12/2021 - 11 rue Emile Zola

Jeannelle LAVILLE née le 02/01/2022 - 6 rue des Douves

Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord"

Infos pratiques



Élections 2022

Elections présidentielles : **10 et 24 avril 2022**

Elections législatives : **12 et 19 juin 2022**

» Inscription sur les listes électorales :

- En ligne à partir du site www.service-public.fr sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité numérisés
- En mairie sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année, **mais attention pour pouvoir voter aux élections présidentielles, la date limite d'inscription est fixée au 4 mars 2022 et au 6 mai 2022 pour les élections législatives.**

» Inscription d'office :

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Les jeunes concernés peuvent contacter le secrétariat de la mairie pour s'assurer de leur inscription.

» Procurations :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.

Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandat pour voter à sa place





RAPPEL

recensement citoyen 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser à la mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté* (JDC).

Justificatifs à présenter :

- Carte d'identité en cours de validité (recto-verso) ou passeport en cours de validité,
- Livret de famille

ATTENTION : Fournir l'attestation de recensement ou le certificat de participation à la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Vous êtes donc invités à faire votre démarche dès vos 16 ans.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir à faire d'autres démarches.



Infos pratiques



GUICHET NUMÉRIQUE des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos démarches d'urbanisme en ligne avec le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Avant tout, veuillez bien à consulter le règlement d'urbanisme de Torcé que vous trouverez sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

PAS D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE ?

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATION PRÉALABLE PERMIS DE DÉMOLIR CERTIFICAT D'URBANISME PERMIS D'AMÉNAGER

NOUVEAU : DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

C'est possible avec le **GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME**

Rendez-vous sur le site : **mairie-torce.fr**

SIMPLE Je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics	RAPIDE Je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie	ÉCONOMIQUE Je n'ai plus besoin de photocopier mon dossier en plusieurs exemplaires
ACCESSIBLE Le portail est ouvert 24h/24 7 jours/7	PRATIQUE Je peux suivre la progression de ma demande en ligne	SÉCURISÉ Mon compte est personnel et confidentiel

Realisation: Vitré Communauté - Vitré - Shutterstock - Nourproject

FRANCE Services

Le guichet France Service La Guerche de Bretagne accompagne les usagers dans leurs démarches administratives quotidiennes ou qui éprouvent des difficultés à effectuer certaines formalités sur internet.

Ce service public vous permet de trouver gratuitement et sans rendez-vous : aide, conseils et accompagnement auprès des administrations et organismes partenaires tels que CAF, CARSAT, CPAM, Impôts, Pôle Emploi...



Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Mardi : 13h30 - 17h15
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h15
Jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi : 9h - 12h

Contact :

Mairie de La Guerche de Bretagne
2 rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne



SAVEZ-VOUS COMBIEN DE TEMPS CONSERVER vos papiers

Quittances de loyer, contrat d'assurance, contrat de prêt immobilier, talons de chèques, jugement de divorce, factures d'électricité, bulletins de salaires... les documents de la vie quotidienne sont nombreux. Leur délai légal de conservation varie selon la nature du document. Tour d'horizon des délais de conservation par type de documents.

La conservation des documents personnels a pour objectif de prouver l'existence d'un droit ou le respect d'une obligation. Les délais de conservation varient en fonction de la nature du document.

Certains documents administratifs doivent être conservés à vie, d'autres ont des délais de conservation plus courts prévus par la réglementation.

Papier ou numérique : sous quelle forme conserver vos documents ?

Vous hésitez entre le support papier ou numérique pour conserver vos documents ? Vous vous demandez si les deux supports ont la même valeur ?

Tout dépend de la manière dont le document vous est transmis.

Si un document vous est transmis sous format numérique (par le biais d'un courrier électronique ou en téléchargement sur un site internet), vous pouvez le conserver sous format numérique.

En revanche, si le document vous est transmis sous format papier (remis en main propre ou adressé par courrier), conservez l'original, en support papier. En le scannant, la version numérisée a valeur de copie, alors que l'original peut vous être demandé ultérieurement.

DOCUMENTS LIÉS À VOTRE SITUATION FAMILIALE

Les documents liés aux questions familiales doivent la plupart du temps être conservés de façon permanente. C'est notamment le cas pour :

- les actes d'état civil (copies intégrales et extraits)
- les jugements de divorce ou jugements d'adoption
- les contrats de mariage (documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)
- les livrets de famille
- les diplômes.



DOCUMENTS RELATIFS À VOTRE ASSURANCE

En matière d'assurance, les quittances, avis d'échéance, courriers de résiliation doivent être conservés 2 ans à compter de la date du document, de même que le contrat d'assurance.

Les contrats d'assurance vie doivent être conservés 10 ans, par le bénéficiaire de l'assurance, dès qu'il a connaissance du contrat.



DOCUMENTS LIÉS À VOTRE LOGEMENT



Les preuves du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès-verbaux des assemblées générales de copropriété doivent être conservés 5 ans.

Les quittances de loyer, contrats de location, états des lieux doivent être conservés 3 ans après la durée de la location. Ces délais s'appliquent aux logements loués comme résidence principale, vides ou meublés.

DOCUMENTS RELATIFS À VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



Les bulletins de salaire, contrat de travail et certificats de travail doivent être conservés jusqu'à la liquidation de la retraite. Les attestations Pôle emploi doivent être conservées jusqu'à l'obtention de l'allocation chômage. Ces documents sont également utiles dans le cadre du calcul des droits à la retraite.

Infos pratiques



personnels ?



FACTURES

Les factures d'électricité et de gaz doivent être conservées 5 ans, de même que les factures d'eau.

Les factures de téléphone fixe, mobile et d'abonnement internet doivent être conservées 1 an.

DOCUMENTS LIÉS À VOS IMPÔTS



Vos déclarations de revenus, avis d'imposition et justificatifs utilisés dans le cadre de votre imposition (justificatif de frais réels par exemple) doivent être conservés 3 ans.

Les avis d'impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) doivent être conservés 1 an.

V!TRÉ

COMMUNAUTÉ

EXPLOREZ ij LES POSSIBLES

FORMATION COMPLÈTE

VIENS PASSER TON BA FA!

À PARTIR DE 17 ANS

FORMATION GÉNÉRALE
DU 9 AU 16 AVRIL 2022
LA GUERCHE
LYCÉE HOTELIER

APPROFONDISSEMENT
VACANCES DE FÉVRIER 2023

COÛT : 200 €
Restauration et hébergement inclus (internat obligatoire).
Pass sanitaire obligatoire.
Dossier à retirer et à déposer avant le 12 fév. 2022.

CONTACTS
Services Info Jeunes
Argentré-du-Plessis : 02 99 96 54 01
Vitré : 02 23 55 16 21
www.vitrecommunautaire.org

infjeunes EXPLOREZ LES POSSIBLES

V!TRÉ COMMUNAUTÉ

Le stage pratique peut se faire à l'accueil de loisirs de Torcé

Conducteur :
• 160€ / mois en covoiturant régulièrement.

Passager :
• Déplacez-vous gratuitement

klaxit

Vitré Communauté vous offre vos covoiturages du quotidien.

V!TRÉ COMMUNAUTÉ

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.

Téléchargez l'appli Klaxit
App Store Google Play



SMICTOM actualités

Le SMICTOM accompagne les événements en transition éco-responsable !



Vous organisez des manifestations locales (sportives, culturelles, touristiques, scolaires...) ? Vous souhaitez les rendre plus éco-responsables mais ne savez pas comment vous y prendre ? Le SMICTOM vous accompagne !

Lauréat de l'appel à projet « Territoire Économe en ressources » le territoire du SMICTOM Sud Est 35 s'est

engagé dans une démarche ambitieuse vers l'économie circulaire.

Les événements du territoire ont été identifiés comme une cible prioritaire pour amener notre territoire vers une utilisation raisonnée des ressources.

Aussi, en partenariat avec le collectif des festivals, le SMICTOM propose à toute structure organisatrice de manifestation culturelle, sportive, populaire, scolaire ou touristique du territoire, un parcours d'ateliers gratuits pour les accompagner dans leurs démarches de développement durable :

- Une restauration plus durable (Mardi 1^{er} février 2022)
- Communication éco-responsable (Mardi 22 février 2022)

Plus d'informations et inscription sur www.smictom-sudest35.fr



En BREF

Le SMICTOM vous offre un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur à végétaux.



Réduire ses déchets de jardin :

c'est possible grâce au broyage ! Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour réduire leur volume. Cela **permet d'obtenir du broyat**, un produit naturel qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage (pour protéger les sols et plantations) ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur.

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les réutiliser directement chez soi et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés.

Pour en bénéficier : <https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>



COLLECTE des déchets

Nouveau jour de collecte à partir du 1^{er} janvier 2022

À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des bacs gris et des sacs jaunes évolue sur votre commune. Désormais, les habitants de la commune de Torcé collectés en porte à porte devront présenter leur bac gris et sacs jaunes :

Le jeudi en semaine impaire

La mention « paire » ou « impaire » fait référence au numéro de la semaine dans l'année (1 à 52).

Le SMICTOM du Sud-Est 35 a distribué début décembre dernier un calendrier de collecte personnalisé

dans les boîtes aux lettres de chaque foyer collecté en porte-à-porte. Ce calendrier est également disponible en mairie ou téléchargeable sur le site web : www.smictom-sudest35.fr. Pensez à sortir votre conteneur dès la veille au soir de la collecte pour éviter tout oubli de collecte. Ce changement concerne uniquement les usagers collectés en bac. Les usagers déjà collectés en bornes d'apport volontaire ne connaîtront aucun changement.

ATTENTION : ne pas oublier que la facturation de la collecte des

ordures ménagères se fait à la levée, c'est-à-dire qu'une poubelle levée, qu'elle soit pleine ou à moitié vide, sera facturée au même tarif ! Il est donc important de veiller à ne pas proposer à la levée un conteneur trop peu rempli (si l'on veut éviter une facture trop importante !). Il en est de même pour l'utilisation des bornes d'apport volontaire qui est facturée au nombre de lecture du badge (ou ouverture du tambour).

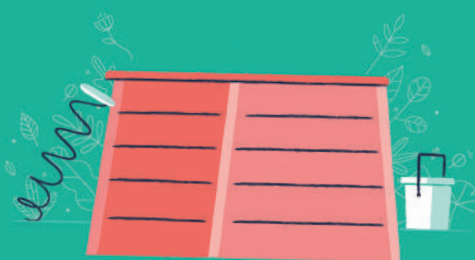
Pour plus d'informations :
www.smictom-sudest35.fr

Vous souhaitez réduire vos déchets ? **DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS**

SAMEDI 5 MARS 2022 À CHÂTEAUGIRON

SAMEDI 2 AVRIL 2022 À VITRÉ

SAMEDI 21 MAI 2022 À JANZÉ



Merci de réserver votre composteur au moins 1 mois avant la date de distribution sur : www.smictom-sudest35.fr

✓ 150 litres : 20 €

✓ 300 litres : 25 €

✓ 600 litres : 35 €

✓ Brass-compost : 15 €



www.smictom-sudest35.fr

Infos communales



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque propose de nouveaux horaires d'ouverture au public :

Une salariée a été recrutée une journée par semaine : Clélie Ropart sera présente tous les vendredis et assurera des fonctions diverses d'assistante de bibliothèque : accompagnement des bénévoles, classement et archivage, informatisation, communication, conseils, montage de projets, animation...

Le recrutement d'une salariée n'empêche cependant pas le recours aux bénévoles pour assurer notamment les permanences d'ouverture de la bibliothèque au public, toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre le groupe des bénévoles sont toujours les bienvenues et peuvent se faire connaître en mairie.

Des livres pour adultes et enfants ont été dernièrement achetés (sur proposition de Clélie) et seront très prochainement mis à la disposition des lecteurs, alors n'hésitez pas à rendre une petite visite à la bibliothèque pour y découvrir les nouveautés.

Nous vous rappelons que l'adhésion (gratuite) à la bibliothèque de Torcé vous permet de bénéficier de l'ensemble des œuvres de toutes les bibliothèques du réseau ARLEANE de Vitré communauté.



ARLEANE
RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Bibliothèque Torcé

OUVERTURES

Mercredi : 10h - 12h

Vendredi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

02.99.76.99.51

bibliotheque@torce.fr

https://arleane.vitrecommunaute.bzh/bibliotheque_torce

SOIRÉE chorale

Le 12 novembre dernier, l'association Lez'Arts de Torcé à Vergéal proposait un concert à l'église de Vergéal. Environ 150 personnes sont venues écouter et applaudir la chorale EZRA qui a émerveillé le public. Un grand bravo et un grand merci à ces artistes pour ce bon moment.





ASSOCIATION MUNICIPALE LEZ'ARTS de Torcé à Vergéal

Animations proposées par l'association municipale LEZ'ARTS de Torcé à Vergéal : un nouveau calendrier des activités proposées a été défini pour le premier semestre 2022. N'hésitez pas à franchir le pas, vous verrez, l'ambiance y est particulièrement conviviale.



Cours d'informatique 2022

Tarif : 5 Euros la séance par personne

	Jeudi 14h-15h30 ou 15h30-17h
TORCE à la salle polyvalente	03/02 07/04 02/06
VERGEAL à la salle de la mairie	13/01 *9h-10h30 ou 10h30-12h 03/03 05/05

Animé par Corinne ROUGE, inscription par mail à l'adresse suivante comevidence@outlook.com ou par téléphone au 07-67-37-42-06.

Cours de carterie 2022

Tarif : 5 Euros la séance par personne

	Samedi 10h
TORCE à la maison des associations	26/02 02/04 11/06
VERGEAL à la bibliothèque	15/01 12/03 07/05

Animé par Jessica AUGNET, inscription par mail à l'adresse suivante joyeux.jessica@hotmail.com ou par téléphone au 06-60-26-14-21.

Cours de couture 2022

Tarif : 16 Euros la séance par personne

	Lundi 14h-15h30	Jeudi 20h-22h
TORCE à la maison des associations	28/02 04/04 06/06	03/02 07/04 16/06
VERGEAL à la salle de la mairie	17/01 07/03 02/05	13/01/ 17/03 19/05

Animé par Paola CALDRELLA, inscription par mail à l'adresse suivante laboiteacouture.paola@gmail.com ou par téléphone au 06-60-66-56-46.





LE RELAIS Petite Enfance



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance c'est :

Un service gratuit ouvert en janvier 2018

Un territoire de 19 communes : Argentré-du-Plessis, Avelles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etrelles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Un lieu d'information sur la petite enfance à destination des futurs parents, parents, assistants maternels et garde à domicile

Permanences téléphoniques

- Lundi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h30 à 12h30
- Jeudi : 13h à 17h

Permanences physiques (sur RDV)

• ARGENTRE-DU-PLESSIS :

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 14h à 19h
Lieu : La Fourmilière, Rue d'Anjou

• LA GUERCHE DE BRETAGNE :

Mercredi : 8h30 à 12h30
Vendredi : 13h à 17h
Lieu : Centre Social, 23 bis avenue du Général Leclerc
L'animation d'espaces jeux et des temps forts collectifs

De 9h à 11h30, le Relais Petite Enfance propose des espaces jeux sur certaines communes du territoire.

• SUR LA COMMUNE DE TORCÉ :

L'espace jeux a lieu

- Tous les lundis
 - Les jeudis semaines paires
- sauf les vacances scolaires
à la Maison de l'enfance (13 bis rue de la Chapelle St Roch)

Les espaces jeux sont des lieux d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, parent, grand-parent, garde à domicile). Les professionnelles du Relais Petite Enfance veillent à proposer un aménagement adapté et sécurisé. Chaque enfant s'approprie les différents

espaces proposés en fonction de son rythme et de ses envies. Les espaces jeux sont également des lieux d'échange et de rencontre pour les adultes.

Sur inscription, les espaces jeux sont limités à 15 enfants. Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance propose des temps de rencontre et d'échange : conférence, spectacle, matinées de motricité, matinées plein-air, expositions dans les espaces jeux, réunions d'échange de pratique...

Tout le programme sur la page Facebook Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne.

Contact : 02 99 96 59 77

relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

Page Facebook : Relais Petite Enfance secteur d'Argentré-du-Plessis - La Guerche de Bretagne



Nouveau à Torcé



Kenny Renaux COACH ACCOMPAGNATEUR



Coach depuis toujours auprès des sportifs et de leur environnement, j'ai rempli les rôles d'entraîneur, de coordinateur, de formateur, et aujourd'hui de conseiller technique sportif. Les particuliers aussi ont le droit d'avoir un coach ! Eux aussi cherchent à performer, à atteindre un objectif, sportif ou non, à changer quelque chose dans leur vie ! Je croise chaque jour des personnes à qui j'ai envie de dire : « Ne reste pas comme ça, fais-toi accompagner, trouve-toi un coach ! » Les sujets sont nombreux et la liste non exhaustive :

- Gérer son stress, ses émotions
- Améliorer ses relations personnelles ou professionnelles
- Prendre une décision, définir un objectif et les moyens de l'atteindre
- Améliorer la confiance en soi
- Préparer une échéance importante...

Bref, les sujets qui occupent nos esprits et ceux de notre entourage sont vastes et omniprésents. Formé à plusieurs techniques de coaching mental, j'ai décidé de mettre mes compétences au service des particuliers alors si vous en éprouvez le besoin, n'hésitez pas à me contacter !



LA MAM D'EVA

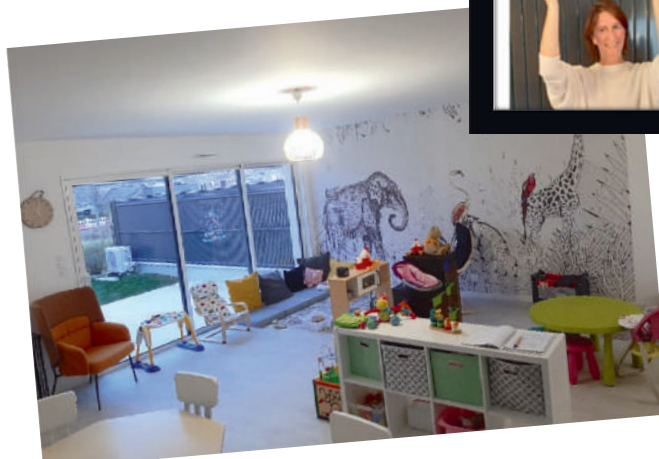
Après de longs mois de travaux, la maison d'EVA a enfin ouvert ses portes le 29 novembre 2021 ! Les enfants sont accueillis par Emilie, Vanessa et Annie, toutes les 3 titulaires du CAP AEPE (Accompagnant Éducatif Petite enfance).

Emilie, 40 ans, habite à Domalain, est maman de 3 enfants et a exercé la profession d'aide-soignante pendant 20 ans. Vanessa, 42 ans, habite à Rannée et est maman de 2 enfants, elle a également exercé le métier d'aide-soignante pendant 20 ans. Annie, 40 ans, habite à Torcé et est maman de 3 filles, elle a exercé dans le commerce pendant 15 ans et depuis 1 an vous avez pu la rencontrer en tant qu'ASEM à l'école de Torcé !

La MAM est ouverte de 7h à 19h du lundi au vendredi, la maison a été réfléchi et adaptée pour accueillir

jusqu'à 12 enfants âgés de 0 à 3 ans. Nous sommes une équipe dynamique, motivée, pleine d'envies et nous serons ravis de participer à la vie active de Torcé. Nous en profitons pour remercier le soutien de Mr le Maire et son conseil municipal. Nous vous souhaitons une très bonne année 2022 !

Emilie, Vanessa et Annie.



MAM : maison d'assistantes maternelles.



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 décembre 2021



Ecole privée : contrat d'association

Un coût moyen départemental est défini par la préfecture et sert de référence aux communes dépourvues d'écoles publiques pour définir le montant du forfait communal versé au titre du contrat d'association pour les écoles privées implantées sur leur territoire.

Le coût moyen départemental pour un élève du secteur public applicable à la rentrée scolaire 2021 est fixé à :

- 384 € pour un élève en cours élémentaire / 1 307 € pour un élève en maternelle.

Pour l'année scolaire 2021/2022 :

- 45 élèves de maternelle (17 en petite section 14 en moyenne section, 14 en grande section) x 1 307 € = 53 815 €
- 83 élèves en primaire (20 en CP, 10 en CE1, 18 en CE2, 16 en CM1, 19 en CM2) x 384 € = 31 872 €

soit un total de 90 687€ versés par la commune de Torcé à l'école privée.

Ecole : projet de départ en classe de mer

Une classe de mer est prévue pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (53 élèves au total) du lundi 9 au vendredi 13 mai 2022. La municipalité accorde une aide de 95 € par enfant soit un total de 5 035 €.



Entretien de la Maison de l'Enfance

L'association Confédération syndicale des familles (CSF) de Torcé a recruté à compter du 1er novembre 2021, une professionnelle qui assure 2h de ménage quotidien et 3h30 d'aide au service de restauration pour chaque jour d'ouverture du centre de loisirs. La municipalité accepte la prise en charge d'1h30 par jour d'ouverture de cette professionnelle.

Zone de Montigné

Une extension de 14 hectares sur la commune d'Etelles a été actée. Tous les lots de cette extension sont déjà attribués et environ 500 emplois supplémentaires à terme, sont envisagés.

Jardins du Presbytère

L'entreprise MAN TP a été sollicitée pour réaménager les allées piétonnes devenues glissantes et donc dangereuses avec l'humidité.

Dans un souci de sécurisation du site, des barrières en bois sont prévues le long de la pièce d'eau du presbytère et vont être prochainement installées par des bénévoles.



Adressage

Une réunion publique est prévue prochainement (selon contexte sanitaire) pour présenter les travaux de numérotation des habitations communales.

Dans la zone artisanale de Montigné, 2 accès doivent être nommés afin d'assurer un guidage optimal : il est proposé de se référer au nom historique des parcelles : rue du Pont Samoual et rue du Chalonge.



CCAS

En raison de la crise sanitaire de nouveau dégradée, la commission municipale a décidé de ne pas proposer le repas annuel en 2022. En contrepartie, un colis gourmand sera distribué à l'ensemble des bénéficiaires.

Chemin de randonnée

Un nouveau tronçon de chemin de randonnée est à l'étude dans le bois de Montigné (ancienne route Vitré/Bais).



Vie associative



Les articles proposés dans la rubrique « vie associative » sont rédigés par les associations elles-mêmes.

COURIR à Torcé

Le club de course à pied vous souhaite de bonnes fêtes et une très belle année 2022. Rendez-vous tous les dimanches à 10h pour une sortie sportive et conviviale.

Renseignez-vous auprès d'Olivier
LEBRETON 06 26 73 40 05.



CLUB DE LA DÉTENTE Torcé

Adhésion au club de la détente :

Les personnes souhaitant adhérer au club de la détente pour 2022 seront les bienvenues – contact : 06 27 42 68 12 ou 06 83 49 10 33

Le secrétaire : Jean Paul LOUÂPRE



Manifestations du club de la détente pour le 1^{er} trimestre 2022

(sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

- **Mardi 01 mars :**
Repas au restaurant "Le Bretagne"
- **Mardi 08 mars :**
Foot en marchant - Terrain des sports
- **Lundi 14 mars :**
Concours de palets interclubs - Salle des sports
- **Jeudi 31 mars :**
Assemblée générale - Salle des sports
- **Vendredi 1^{er} avril :**
concours de belote - Salle des sports





Torcé FITNESS CLUB

Le bilan du début de saison est plutôt positif pour l'association, avec un nombre d'adhérentes en hausse par rapport à l'an passé. Nous accueillons également comme chaque année des personnes de villes voisines comme Étréles, Vergéal, Bais, Saint-Didier, Argentré-du-Plessis et Saint-Pierre-la-Cour.

De plus, la soirée Octobre rose a bien fonctionné cette année. Elle s'est déroulée dans la bonne humeur. Votre présence, la vente de Tee-shirts, la buvette et vos simples dons, ont permis de récolter la somme de 1 348,98 euros, qui sera reversée à l'association les 4C d'Étréles. Nous sommes désormais dans l'attente d'accueillir Céline Morand, présidente de cette association pour lui remettre un chèque. Merci également à Florine Jubert Photographie de Rennes qui est venue bénévolement capturer des moments de la soirée.

Pour clôturer l'année, nous avons fait nos derniers cours enfants et adultes sur le thème de Noël. Petits moments sympatiques que les enfants ont apprécié. Ce fut l'occasion pour eux de recevoir une petite surprise, une gourde en verre

floquée à leur prénom et un sachet de gourmandises. D'ailleurs, il n'y a pas que les enfants qui ont profité d'une surprise. Nos deux coachs ont reçu une petite boîte de chocolats pour commencer les fêtes de fin d'année.

L'association fait une pause pendant ces fêtes de Noël pour reprendre dès le mardi 4 janvier. Malheureusement

la décision a été prise de ne pas organiser notre habituelle soirée de février. Le contexte sanitaire semble de nouveau trop instable pour faire cette manifestation. Mais nous n'abandonnons pas l'idée pour les années à venir !

Bonne année 2022 à vous toutes et tous et à l'année prochaine.

L'équipe Torcé Fitness Club.



Derniers cours sur le thème de Noël.



Christopher, notre coach de Zumba, qui a animé cette soirée et Marianne Girard notre nouvelle présidente.



Focus sur la salle et ses danseuses !

APEL

Cher(s) habitant(e)s de Torcé, l'ensemble de l'équipe de l'Apel de l'Ecole Saint Joseph de Torcé vous souhaite tout d'abord tous ses vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année. Avec le contexte sanitaire complexe, nous sommes dans l'obligation de revoir l'organisation de nos manifestations habituelles

comme vous avez pu le constater avec l'annulation, à contrecœur, du marché de Noël.

Ainsi, nous vous proposons en partenariat avec le restaurant O Nouvel R une vente à emporter d'une formule Plat-Dessert le vendredi 4 mars prochain. Au choix Rougail saucisse ou Colombo de volaille en barquettes individuelles, accompagné d'un grillé aux pommes.

Tarifs par personne : Portion adulte 8 € / part - Enfant 6 € / part. Votre dîner sera à retirer au restaurant O Nouvel R entre 16h30 et 20h.

Pour les personnes intéressées, nous vous remercions de réserver vos repas avant le 25 février via le coupon-réponse dédié.

Bon début d'année à tous.

L'équipe Apel



Vie associative



LES DEUCHES Torcéennes



Sortie Chapelle Ste Anne de la Grève

L'année 2021 ne nous a pas épargné concernant nos sorties prévues en raison des conditions sanitaires.

Nous n'avons pu partir que le week-end de l'Ascension pour respecter la sécurité de tous.

Quelques sorties avec pique-nique sous un soleil radieux nous ont réconforté

L'année 2022 démarre et nous espérons vivement pouvoir reprendre normalement nos moments de partage.

Meilleurs vœux 2022,
soyez heureux et joyeux.

Vie paroissiale



2022 NOUVEAUX horaires de Messes

Au nom du conseil pastoral paroissial je vous souhaite une bonne et sainte année 2022, et pour la réussir je vous propose une recette pour bien l'assaisonner : 1 cuillère à soupe bien pleine de joie, 1 pincée de bonheur, 1 cuillère à café d'humour, y ajouter beaucoup d'amitié et de charité, et vous obtenez une succulente année faite d'amour et de paix, à consommer sans modération durant 365 jours.

Jean-Marie (Diacre)

Depuis le premier janvier, les horaires des célébrations dominicales ont changé :

	Messe à 18h	Messe à 9h	Messe à 10h30
	Samedi	Dimanche	Dimanche
1 ^{er} dim. du mois	Le Pertre	St Germain	Argentré
2 ^e dim. du mois	Etelles	Gennes	Argentré
3 ^e dim. du mois	Torcé	St Germain	Argentré
4 ^e dim. du mois	Vergéal	Brielles	Argentré
5 ^e dim. du mois			Argentré



AGENDA 2022

(sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

FEVRIER

6	Cyclo - Assemblée Générale (F) Deuches Torcéennes - Sortie
18	Accueil de loisirs - Carnaval (SDS)
27	AMVAT - Randonnée - Crêpes (départ MDA)

MARS

1^{er}	Club de la détente - Repas (Le Bretagne)
4	APEL - Vente à emporter de 16h30 à 20h en partenariat avec le restaurant O Nouvel R
8	Club de la détente - Foot en marchant (TS)
12	TVFC - Concours de palets (SDS - F) Anciens Combattants - Assemblée générale (MDA)
14	Club de la détente Concours de palets interclubs (SDS)
19	Cyclo - Soirée crêpes (SP)
20	Accueil de loisirs - Après-midi jeux de société (MDE) Deuches Torcéennes - Sortie
27	AMVAT - Randonnée (départ MDA)
31	Club Détente - Assemblée générale (SDS)

AVRIL

1^{er}	Club Détente - Concours de belote (SDS)
4	Club de la détente - Scrabble (SP)
10	Elections Présidentielles - 1 ^{er} tour (SP)
24	Elections Présidentielles - 2 ^e tour (SP) Deuches Torcéennes - Sortie AMVAT - Randonnée (départ MDA)
28	Club de la détente - Marche nordique
30	AMVAT - Parc Botanique Le Châtelier

MAI

1^{er}	APEL - Vide grenier
8	Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 Cérémonie au Monument aux Morts UNC - AFN - Soldats de France - Journée grillades (SP)
9	Club de la détente - Danse en ligne (SDS)
20	Accueil de loisirs - Assemblée générale (MDE)
21	AMVAT - Journée grillades (MDA)
22	AMVAT - Randonnée (départ MDA)
26 au 29	Deuches Torcéennes - Week-end 4 jours

JUIN

05	TVFC - Tournoi (Vergéal)
12	Elections Législatives - 1 ^{er} tour (SP)
17	Courir à Torcé - Assemblée Générale (MDA) TVFC - Soirée bénévoles (F)
19	Elections Législatives - 2 ^e tour (SP) APEL - Fête champêtre Deuches Torcéennes - Sortie

25	Volley - Tournoi et repas du club (SDS-F)
26	Cyclo - Sortie pique-nique AMVAT - Randonnée (départ MDA)
30	TVFC - Assemblée générale (F)

JUILLET

2	Festival Désarticulé à Vergéal
10	Deuches Torcéennes - Sortie

AOÛT

26	Accueil de loisirs - Kermesse (SDS)
-----------	-------------------------------------

SEPTEMBRE

2	Club de la détente - Concours de belote (SDS - F)
8	Club de la détente - Journée grillades (Vassé)
10 et 11	Deuches Torcéennes - Week-end gîte
11	Cyclo - Brevet individuel (F)
18	Messe à Saint-Roch
22	Club de la détente - Concours de palets interne (MDA)
25	AMVAT - Randonnée (départ MDA)

OCTOBRE

1^{er}	TVFC - Soirée Choucroute (SDS - F)
3	Club de la détente - Scrabble (MDA)
4	Club de la détente - Repas (le Privilège)
7	AMVAT - Assemblée générale (MDA)
8	Classes 2
9	APEL - Loto (SDS-F)
10	Club de la détente - Danse en ligne (SDS)
11	Club de la détente - Foot en marchant (TS)
16	Deuches Torcéennes - Sortie Cancale
21 ou 28	Torcé Fitness Club - Zumba party (SDS)
30	AMVAT - Randonnée (départ MDA)

NOVEMBRE

11	Cérémonie anniversaire de la fin de la 1 ^{re} guerre mondiale UNC - AFN - Soldats de France - Vin d'honneur (SP)
19	Cyclo - Repas de fin d'année (SP) AMVAT - Randonnée au profit du Téléthon
20	Deuches Torcéennes - Sortie
28	Club de la détente - Danse en ligne (SDS)

DECEMBRE

8	Club de la détente - Bûche de Noël (MDA)
11	APEL - Marché de Noël (SDS-F) Deuches Torcéennes - Sortie
18	AMVAT - Randonnée - Bûche de Noël (MDA)
19	Club de la détente - Dictée (MDA)